

Le Mois de la Bioéconomie en Grand Est (MBGE)#4 - Édition 2026 « LETTRE D'ENGAGEMENT DU PARTENAIRE - ORGANISATEUR »

Entre les soussignés :

Le Comité d'Organisation du Mois de la Bioéconomie, représenté par la Région Grand Est et le Campus des Métiers et des Qualifications (CMQ) d'Excellence Bioeco Academy.

Et :

Le partenaire, organisateur de l'événement :

Représenté par :

1. Objet de l'engagement

Dans le cadre de la programmation du Mois de la Bioéconomie en Grand Est, l'Organisateur s'engagera à mettre en œuvre un événement contribuant à la sensibilisation d'un ou plusieurs publics cibles autour de la Bioéconomie.

Le Comité d'Organisation vous assurera un soutien promotionnel et technique.

2. Obligations du Partenaire - Organisateur => Communication

Pour garantir une visibilité cohérente et commune, l'Organisateur s'engagera à :

- **Faire la promotion de l'évènement** dans un maximum de canaux de diffusion :
 - Site Internet
 - Réseaux sociaux
 - Médias : annonce de l'évènement, insertions presse selon opportunité
- **Utiliser les supports mis à disposition** pour le Mois de la Bioéconomie #4

Concernant les posts sur ses réseaux sociaux, l'organisateur :

- Mentionnera et taguera les partenaires :
 - Mois de la Bioéconomie en Grand Est
 - Région Grand Est

- CMQ d'Excellence Bioeco Academy
- Utilisera les hashtags officiels dédiés à l'opération :
 - #MBGE2026
 - #BioeconomieGrandEst

3. Reporting et collecte de données

Le partenaire - Organisateur s'engagera à transmettre au Comité les indicateurs suivants à l'issue de son événement et impérativement avant le 31 octobre 2026 :

- Fréquentation : nombre total de participants/visiteurs.
- Origine géographique : dans la mesure du possible, le département de résidence des participants.
- Contenu multimédia : envoi d'une sélection de photos et vidéos libres de droits pour la communication bilan du MBGE. Les vidéos devront en Haute Définition et les photos devront faire au minimum 2000 x 3000px.

Ces informations devront être transmises via un formulaire numérique qui vous sera communiqué ultérieurement.

4. Engagements du Comité d'Organisation

En soutien au Partenaire - Organisateur, le Comité s'engagera à :

- **Contribuer à une visibilité 360°** de sa participation au MBGE :
 - mise à disposition d'un kit de communication
 - relations presse sur le MBGE
 - communication digitale :
 - inscription et promotion de l'événement sur l'agenda officiel du site de la Région Grand Est (rubriques « A la Une », « Actualités » « Agenda » spécifique du MBGE sur la page dédiée)
 - relais de l'événement sur la page LinkedIn officielle du « Mois de la Bioéconomie » et certains temps forts sur les comptes de la Région Grand Est
- **L'accompagner** : disponibilité d'un interlocuteur pour le conseiller dans l'élaboration et la structuration de son projet
- **Lui fournir un bilan synthétique** à la fin de l'édition 2026

Fait à : _____, le : ____ / ____ / 2026

Signature de l'Organisateur
(Précédée de la mention "Lu et approuvé")